

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes
au titre de l'année **2019**

La notice de cet avis
est disponible en
[cliquant ici](#) ou sur
[impots.gouv.fr](#)

M EL AYAT HAROUN
16 RTE DES PYRENEES
65500 SANOUS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 85 211 976 261
Référence de l'avis : 19 65 6501638 21

Numéro de propriétaire : 403 -00003

Numéro d'affaire : 1901468

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBSZD9
M EL AYAT HAROUN

Numéro de rôle : 279

Date de mise en recouvrement : 31/12/2019

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/02/2020**

564,00 €

65032

Vous devez payer en ligne sur **impots.gouv.fr** en vous connectant à votre espace particulier,
puis laissez-vous guider.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre de l'année qui suit celle de la mise en recouvrement de l'impôt, indiquée sur cet avis (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou du service des impôts fonciers (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone ou sur place** :
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE VIC-RABASTENS
 2 RUE DES ECOLES - 65503 VIC EN BIGORRE CEDEX
 Tél : 05 62 96 71 79

• Sur le montant de votre impôt :

SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
 1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
 Tél : 05 62 44 40 59

TAXES FONCIÈRES – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 403 SANOUS

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux	5,14%	%	2,89%	24,69%	0,196%	%		
	Adresse	16 RTE DES PYRENEES							
	Base	1634		1634	1634	1634			
	Base avant	0		0	0	0			
	Base imposée	1634		1634	1634	1634			
	Cotisation	84		47	403	3		537	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux	40,20%	%	11,92%	62,72%	0,695%	26,60%	%	
	Base	13		13		16			
	Base avant	0		0		0			
	Base imposée	13		13		16			
	Cotisation	5		2		4		11	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
	Base Etat								
	Base Collectivité								
	Imposition des terrains dont la cession est soumise à TVA immobilière								
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Année de cession			
Taux	%	%	%	%	Prix de cession				
Cotisation brute					Base brute				
Cotisation déduite					Nombre d'années				
Cotisation nette					Base imposée				
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale	16		
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA Etat			
						Dégrèvement JA Collectivité			
Références administratives : 650 032 403 403						Montant de votre impôt :	564		